

La lettre des administrateur.e.s CGT

Groupe La Poste

Revendiquons notre droit à être timbré !

PAS DE PROGRÈS SOCIAL SANS SERVICE PUBLIC

Résultats 2023 du Groupe La Poste

COMME CHAQUE ANNÉE, LA LOGIQUE FINANCIÈRE PRIME LE SERVICE PUBLIC POSTAL, LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS DÉLAISSÉS !

Depuis plus de 20 ans, La Poste a servi de vache à lait pour financer le développement d'un capitalisme international de rachats de sociétés par Géopost qui est passé d'un Chiffre d'Affaires de 0 à 15,554 Mds. La communication institutionnelle a valorisé en permanence le service public pour masquer cette stratégie d'évasion des investissements vers l'international. La communication de nos dirigeants n'a cessé de proclamer la valeur des postières-iers en supprimant 160 000 postes et dégradant leurs conditions de travail. Qui peut encore croire aux contes de fées de nos dirigeants ?

**CHIFFRE D'AFFAIRES
DU GROUPE LA POSTE EN 2023 :
34,073 MILLIARDS d'€uros (+2,4%)**

Branche Services Courrier Colis :

7,827Mds€ (-267M€ par rapport à 2022) **23% du C.A**

La branche la plus décriée mais qui reste la première en termes d'activité en France et qui représente près du quart du CA du Groupe !

Malgré les discours anxiogènes propagés dans les services, c'est à cette branche que l'on raccroche l'activité de Médiapost mais seulement sa partie déficitaire. La CGT s'était battue contre la séparation de la PNA au début des années 2000 (IP de l'époque) de la distribution du courrier car les raisonnements étaient ceux inversés à aujourd'hui. Dans les faits, alors que l'entreprise a enterré l'étude qu'elle a commandé sur les impacts du papier et du numérique, elle avance les mauvais arguments écologiques de réductions de CO2 des principaux clients préférant le numérique plus nocif pour l'environnement qui servent de paravent aux réels prétextes financiers supportés uniquement par les salariés (à date 4200 collègues sont reclassés sur les 5645).

Branche Grand Public et Numérique :

3,264Mds€ (-79M€) **10% du C.A**



Comme pour le courrier, La Poste rabâche le manque de fréquentation pour fermer de plus en plus de bureaux de Poste de plein exercice et pour autant le CA reste stable ! Dans le même temps de fermeture des guichets, elle joue au jeu des grandes multinationales de rachat/vente de sociétés suivant une ligne spéculatrice sans se préoccuper des salariés !!

Pour exemple, achat de la société Maincare qui édite des logiciels pour les hôpitaux, et de différentes sociétés dans le numérique, vente de La Poste Mobile qui devenait, pour la première fois, rentable.

La logique capitalisme n'a jamais d'état d'âme.





La Banque Postale :

7,185Mds€ (+1Md€) **21% du C.A**

Malgré l'ardoise salée laissée par l'arrêt de Ma French Bank, avec 629 M€ de perte, la banque vie bien ! Pourtant en même temps, nos services financiers sont pressurés.

La remontée ininterrompue des taux d'intérêt depuis 2022 par les banques centrales a été mal pilotée par le président du directoire de La Banque Postale pendant trois ans occasionnant également une perte de 300 M€.

Néanmoins le jeu de Monopoly continue également dans cette branche avec l'achat d'une société de gestion, La Financière de l'échiquier, de sociétés filiales de CNP Assurances et de création d'une société Anonyme dans l'assurance avec La Mutuelle Générale.



Géopost :

15,554Mds€ (+99M€) **46% du C.A**

Notre branche internationale GEOPOST n'échappe pas au jeu dangereux de ventes/acquisitions et voit, malgré des scandales énormes, progresser son CA :

Création de DPD en Argentine, déboires en Italie avec la justice antimafia qui se traduisent par une amende de 169M€, arrêt d'Urby (qui n'a pas réellement commencé) remplacé plus ou moins par Log'issimo, vente de Stuart déficitaire de 134 M€...

Toujours au détriment de salariés directement concernés !

Le Résultat d'Exploitation du Groupe, qui mesure la performance de l'activité de l'entreprise, est de 1,680Mds€. On ne peut pas dire que notre entreprise va mal mais les actionnaires et leurs marionnettes en veulent toujours plus sans jamais rien donner en contrepartie...3,5% d'augmentation pour les salariés et 86 M€ d'intéressement soit 5% du résultat d'exploitation.

UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI EN BERNE MALGRÉ DE BONS RÉSULTATS :

En 2023, La Poste a encore détruit 5307 emplois...nous ne sommes plus que 232 726 E.T.P. (Equivalent Temps Plein) à travailler dans Le Groupe La Poste.

La très grande majorité de ces destructions d'emplois a été subie par la branche courrier (-4494 ETP) et les guichets (-1208 ETP) alors que GEOPOST et la Direction ont vu augmenter de quelques centaines d'emplois leurs effectifs. Il est à noter qu'après insistance des élus CGT, La Direction a informé le Conseil d'Administration de l'utilisation de plus de 18 000 ETP intérimaires quasi uniquement au Courrier et au Réseau.

Cette politique du personnel a plusieurs conséquences très négatives : elle désorganise les collectifs de travail avec du personnel mal formé et en

rotation fréquente, elle dégrade la qualité du service rendu, elle permet de changer facilement de personnel quand ce dernier est usé par l'intensité de l'activité. C'est un choix d'entreprise qui organise le mal travail. Conséquences directes pour les postiers de La Poste SA, avec une augmentation de 18% des licenciements pour inaptitudes entre 2021 et 2022 (dont les ¾ sont des femmes). Qu'en sera-t-il demain ?

« C'est un choix d'entreprise qui organise le mal travail. »

Pourtant un accord handicap existe et l'article L4121-1 du code du travail prévoit que « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ». L'employeur a une obligation de résultat et sa responsabilité pénale peut-être engagée mais sans le rapport de force nécessaire pour exiger a minima l'application du droit, notre entreprise s'assoit sur les règles bien aidée par les organisations syndicales collaboratrices.

Cette politique de précarisation de l'emploi s'associe à une autre politique pratiquée par de plus en plus d'entreprise, celle de l'externalisation du travail qui comprend tout ce que Le Groupe La Poste ne fait pas ou ne fait plus!

Cette dépense représente **14,15 Mds€** pour un nombre d'emplois que nous ignorons puisque La Poste confie une charge de travail sans se préoccuper de qui l'a fait ni comment ils le font ! En comparaison, la masse salariale des branches Courrier/Colissimo et Réseau/Services Financiers dit « La Poste S.A. » représente **7,429Mds€, soit la moitié de l'externalisation !** Elle a d'ailleurs augmenté de + 5,6 Mds€ en quatre ans et plus de la moitié de l'externalisation concerne la sous-traitance du transport.

Cette pratique de sous-traitance généralisée a

plusieurs buts affichés ou pas par l'entreprise. Ils se défont de leurs responsabilités sur les sous-traitants que ce soit sur la réalisation des activités et la gestion du personnel (bien que le code du travail les tient pénalement responsable en tant que donneur d'ordre), ils excluent de toutes les œuvres sociales un grand nombre de personnel qui par voies de conséquence réduit d'autant l'argent qui sera donné aux activités sociales et culturelles dans les futurs CSE pour tous les postier.e.s !

Ceux-là même qui font les résultats du Groupe sont les dernier.e.s servi.e.s. En moyenne, les postiers ont perdu 6% de pouvoir d'achat sur les 5 dernières années alors que l'entreprise voit ces bénéfices flambés !

L'impact est direct entre la non-revalorisation de nos

salaires et les annonces gouvernementales sur les économies budgétaires des finances publiques à faire :

L'impôt prenant une part de plus en plus importante dans le financement de la sécurité sociale, notamment dû à l'exonération de cotisations sociales sur les bas salaires, rien n'incite les entreprises à les augmenter. Donc c'est autant d'argent qui manque au budget de la sécurité sociale compensé bien évidemment par les finances publiques qu'il faut diminuer (selon le gouvernement) ! Autrement dit, l'ensemble de ces exonérations dont bénéficie Le Groupe (mais qu'il refuse de communiquer à vos représentants) est autant de salaire qu'il nous spolie, autant de budget qui se reporte des entreprises aux citoyens et salariés !!

C'est ce qui s'appelle le capitalisme.

En bref et en lien :

LE PROJET PIETRA :

Le patronat depuis la mise en place de la sécurité sociale ne cesse d'essayer de s'accaparer cette masse d'argent qui lui échappe. Pour eux, la santé est un "marché" comme les autres et notre Groupe ne fait pas exception ! Sur ce principe, Le Groupe crée une Société Anonyme entre CNP assurance et La Mutuelle Générale ce qui orientera sans aucun doute l'aspect mutualiste vers l'assurantiel, et encore une fois un avenir incertain et soumis aux lois du marché pour les 1280 salariés.

**POUR : CFDT, FO, CGC (Osons)
CONTRE : SUD et CGT.**

[Télécharger](#) le communiqué fédéral ou cliquer sur le QR code



La CGT rappelle que la santé ne doit pas être une marchandise, encore moins un marché en faisant référence au principe fondateur de la sécurité sociale il y a 80 ans : « chacun contribue selon ses moyens et en bénéficie selon ses besoins », protégeant chacune et chacun de la naissance à la mort, assurant à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine... ce que le Conseil National de la Résistance a appelé « les jours heureux ».

UN DÉSENGAGEMENT DES MÉTIERS HISTORIQUES AU PROFIT DE LA RENTE :

Présence postale : Le contrat de présence postale territoriale entre La Poste, l'Etat et l'Association des Maires de France, renégocié tous les 3 ans, arrive à échéance cette année. Le constat est catastrophique : 17679 points de contact dont 6761 bureaux de poste de plein exercice et la **suppression de 240 Bureaux de Poste en 2023, 805 depuis 2020**. Les uns et les autres se vantent d'une présence accrue par l'augmentation des points de contact qui pour la plupart étaient à l'origine tous des bureaux de poste de plein exercice sans préciser qu'on n'y fait pas et qu'on ne peut pas y faire les mêmes opérations que dans les réels bureaux de poste et que l'on fait supporter dans une grande partie des cas les coûts de fonctionnement aux collectivités ! Mêmes principes et mêmes effets, La Poste sous-traite les activités et en récupère les bénéfices pour son seul profit, encore une fois rien pour les salariés !

Si ça ne suffisait pas, fin 2024, début 2025, la loi postale va être revue, redéfinissant nos missions de service public et leurs compensations. La Poste se dit prête, dans sa grande bonté, à en exercer de nouvelles comme l'inclusion numérique, l'Identité Numérique, l'accès aux droits, la collecte recyclable, la livraison de repas, ... Tout est bon pour faire de l'argent sur le dos des salariés et des citoyens !!

UN AVENIR DIFFICILE POUR LA VOIX DES POSTIER.E.S

Après 6h de Conseil d'Administration, une rapide information y a été faite sur la mise en place des Comités Sociaux et Economiques à La Poste en Octobre 2024.

L'évolution de la représentation du personnel va avoir des répercussions importantes pour bien évidemment l'ensemble du personnel mais également pour l'entreprise.

► Les CSE, imposés par les ordonnances Macron, vont diviser par 5 le nombre d'instances de représentation du personnel. Idem pour les moyens syndicaux dont disposent les postières-iers. Cela entraînera mécaniquement un éloignement des postières-iers de leurs instances de représentation et de leurs représentants.

► Le Comité Technique National est remplacé par un CSE-Central, les 144 Comités Techniques Locaux remplacés par 32 CSE-Etablissements et les 617 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) remplacés par 122 Commissions de Santé, Sécurité au Travail sans plus aucun pouvoir.

En entreprise chanceuse d'être la dernière de France à basculer sur ces nouvelles formes de représentation du personnel, La Poste et les pouvoirs publics auraient pu prendre les enseignements de toutes les autres entreprises et revoir sa copie. D'ailleurs, fin février, la dernière étude de l'institut de recherches économiques et sociales (Ires) indique : « *De manière générale et sauf exception, les ordonnances Macron ont dégradé les capacités de prise en charge de la santé, sécurité au travail par les élus du personnel dans les entreprises* ».

Que nenni pour les dirigeants de La Poste, moins les salariés pourront se préoccuper de leurs affaires plus ils sont contents.

UN REMÈDE FACE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE ET DE FILIALISATIONS DU GROUPE LA POSTE :

Se syndiquer et s'organiser à La Cgt pour défendre et gagner de nouveaux droits, pour défendre l'intérêt général, un projet d'avenir !

Rejoignez la CGT

